

traité intervenu entre la Compagnie du Nord-Est et qui a déjà eu l'effet désastreux d'enlever l'exploitation d'une ligne construite; Vu l'article 24 de la loi du 10 août 1871. Prient M. le président du Conseil général de vouloir bien prendre d'urgence les mesures nécessaires pour la convocation immédiate du Conseil général du Nord en vue de délibérer sur les questions de chemins de fer qui intéressent le département. Ils ont l'honneur de vous présenter leurs salutations respectueuses.

M. Barbez, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de Saint-Jacques, à Douai.  
M. Delcambre, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Flines-les-Mortagne.  
M. Marle, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de Linselles.  
M. Noiset, nouveau prêtre, a été nommé vicaire d'Aubers.  
M. Dehon, de Dunkerque, nouveau prêtre ordonné à Bordeaux, a été nommé deuxième vicaire du faubourg Saint-Maurice, à Lille.  
M. Cappliez, curé de Fresnes, a été nommé vice-doyen du canton de Condé.

La direction d'artillerie de Douai, qui était fort considérable, est scindée à dater du 1er janvier 1873 en deux directions, celle de Douai et celle de Saint-Omer.

Celle de Douai conserve les arrondissements de Douai, Cambrai, Valenciennes, Lille, Arras, Amiens avec ces places fortes qui en dépendent.

La nouvelle direction de Saint-Omer prend les arrondissements de Saint-Omer, Dunkerque et Calais avec leurs places fortes.

M. Verleye, ex-Procureur de la République à Dunkerque et nommé récemment au siège de Béthune en la même qualité, n'a point accepté ce nouveau poste, et s'est fait inscrire au tableau des avocats, à Dunkerque.

Le sieur Jean Deltombe, domestique à Roubaix, a été traduit devant le tribunal correctionnel, comme inculpé d'un vol de 14 timbres-poste de 25 centimes, au préjudice de ses patrons.

Reconnu non coupable, il a été acquitté sur la plaidoirie de son avocat, M<sup>r</sup> Henri Fichaux.

La police a arrêté hier Auguste F..., magasinier, âgé de 32 ans, pour attentat à la pudeur.

Un accident est arrivé ce matin à la gare de Roubaix. Dans une fausse manœuvre, un ouvrier, a été grièvement blessé à la tête. Il a dû être transporté à l'hôpital.

Un redoutable fraudeur affilié à la bande des frères Delannoy, nommé Ch. Bernard, fort connu à Lille, où il est né, a été arrêté lundi à Lallaing.

Il est prévenu de fraude en réunion de plus de trois complices et de rébellion. (Propagateur)

Mardi, vers midi, un voleur a la tire a été arrêté en flagrant délit, aux Halles centrales, au moment où il venait d'escamoter la porte-monnaie de madame Huel, ménagère à Lille, contenant 36 fr.

Il a dénoncé deux de ses complices, nommés Semail et Duvandropol, de Roubaix, qui ne tarderont pas à être arrêtés.

Les Débats trouvent que les partisans des cartes postales à 10 et 15 centimes n'ont envisagé l'innovation que par son moindre côté :

« Economiser un sou ou deux sur une lettre, c'est presque insignifiant, même quand on écrit fréquemment ; mais économiser du temps, c'est d'une bien autre importance. Que de formalités banales exigent en effet la plus courte lettre ! L'usage veut qu'elle débute par une formule de politesse exagérée, qu'elle se termine par un salut d'autant moins franc qu'il est plus humble ; puis il faut plier le papier, le mettre sous enveloppe, cacheter, etc. Voilà bien des choses inutiles pour qui n'a que deux mots à dire. Avec la carte postale, tout cela se simplifie, il n'y a plus qu'à griffonner deux ou trois lignes au recto, une adresse au verso ; la lettre est prête pour la poste. Les gens les plus occupés n'auront plus d'excuse à ne pas tenir leur correspondance à jour.

« Le vrai succès des cartes postales sera, nous n'en doutons pas, la brièveté qu'elles comportent plutôt que la réduction de prix qu'elles admettent. Aussi, croyons-nous que la réforme sera fructueuse, quoi qu'en aient dit certaines personnes. La correspondance d'affaires en profitera, et sous ce rapport, le Trésor y perdra quelque chose, mais combien de cartes expédiera-t-on en échange de lettres que l'on n'aurait pas eu le temps d'écrire ? Quelques esprits chagrins soutiendront peut-être que l'art épistolaire en souffrira. Laissons-les dire ; c'est un mérite assez mince de délayer en quatre pages ce qui se peut exprimer en quatre lignes. Les petits billets valent souvent les grandes missives. »

A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le droit à percevoir sur les envois d'argent par la poste se trouve réduit de 2 à 1 %.

#### État-Civil de Roubaix

##### NAISSANCES.

25 décembre. — Louis Piat, au Pile. — Jules Deschamps, rue du Grand-Chemin. — Elvire Vanzeust, rue Décroesne. — Angèle Clarisse, rue St-André. — Charles Noppe,

rue des Longues-Haies. — Pauline Desmarcelier, rue de l'Ommelet. — Hermance Segard, rue de Tichon. — Joseph Ducoulombier, au Fontenoy. — Jean Byster, rue des Longues-Haies. — Edouard Dumoulin, rue des Fossés.

26 décembre. — Jules Delou, rue du Luxembourg. — Martin Deswaene, à l'Épeule. Marie Valcke, rue de Flandre. — Désiré Moreau, rue du Bassin. — Henri Roussel, rue du Collège. — Mélanie Pacqueur, rue de la Guinguette. — Hortense Houziaux, rue de Mouveaux. — Jules Delabassée, au Pile. — Frédéric Domen, rue d'Inkermann. — Georges Vaudendriessche, rue du Fresnoy. — Henri Delaby, rue de Mouveaux. — Léon Goethals, rue du Moulin de Roubaix. — Oscar Lefebvre, rue Pellart prolongée. — Angèle Moine, rue Ste-Thérèse. — Oscar Renaux, rue Ste-Thérèse. — Emile Derumez, rue des Filatures. — Georges Salembier, rue de Mouveaux. — Irma Decraene, rue Ste-Elisabeth.

##### décès.

25 décembre. — Jeanne Michel, 68 ans, ménagère, rue des Champs. — Hortense Dejonghe, 1 an, rue des Longues-Haies. — Cécile Vandermeersch, 50 ans, ménagère, à l'Épeule. — Augustin Anckière, 1 an, Grande-Rue. — Laurence Deroubaix, 39 ans, ménagère, rue Latine. — Joséphine Lessur, 44 ans, ménagère, rue d'Alma.

26 décembre. — Jean Vanwetter, 32 ans, fleur, rue des Longues-Haies. — Laure Masure, 2 mois, au Fontenoy. — Jeanne Debusch, 1 mois, Basse-Masure. — François Varschel, 42 ans, tisserand, rue des Longues-Haies. — Charles Denis, 2 ans, Poterie. — Henri Callens, 7 mois, à l'Épeule. — Gommaire Debeir, 18 ans, rattacheur, rue de Baurewaert. — Rosalie Meerschant, 16 jours, rue de Rohan.

#### Caisse d'épargne de Roubaix.

Bulletin de la séance du 22 Décembre 1872

Sommes versées par 62 déposants, dont 20 nouveaux Fr. 10,588 30  
36 demandes en remboursement 9,753 70

Les opérations du mois de Décembre sont suivies par MM. Achille Wibaux et François Ernout, directeurs.

## 1873 :

### CARTES DE VISITE

#### AGENDAS. — CALENDRIERS

#### LITHOGRAPHIE-LIBRAIRIE

#### ALFRED REBOUX

Rue, Nain 1, ROUBAIX

#### Faits Divers

— Mlle Déjazet est à Lyon.

Un journal de cette ville raconte une histoire qui prouve bien que la vaillante artiste est toujours restée la *Frédillon* d'autrefois, donnant ce qu'elle possède au fur et à mesure qu'elle le gagne, et secourant toutes les infortunées qu'elle voit. Ecoutez l'histoire :

Le vieux père Gaillat est le *doyen* des garçons de théâtre de Lyon ; depuis quarante-cinq ans au moins, c'est lui qui faisait les courses du théâtre des Célestins, et qui portait les mailles des artistes.

Quand son pauvre théâtre brûla, comme il fallait bien gagner du pain quand même, il se transporta au Grand-Théâtre, non sans tristesse. Mais, un beau jour, ses forces le trahirent, et il fit une chute telle qu'il se cassa la jambe et qu'il dut rester à l'hôpital deux mois.

Aussitôt rétabli, le pauvre homme revint prendre son service ; mais la place était prise, et le malheureux se trouva dans la rue, sans pain, presque sans gîte.

Que faire ? qui aller implorer ? Eh parbleu ! Déjazet !... Aussitôt dit, aussitôt fait.

Déjazet se rappelle la figure du pauvre vieux, s'informe, et quand elle connaît son histoire :

— Je vais m'occuper de toi, lui dit-elle. Pour le moment, je n'ai rien... J'envoie tout ce que je gagne à mes enfants, qui sont dans le besoin ; mais va dans le caboulot qui est au bas du théâtre, tu y trouveras toujours table mise !... Et la réception fluide, elle descend au cabaret, et donne ordre de faire manger le père Gaillat deux fois par jour.

Deux semaines se passent ; Déjazet termine ses représentations... Elle quitte Lyon...

Le vieux ne sait plus que faire et n'ose, par discrétion, retourner à sa pension ; elle lui écrit aussitôt qu'elle est toujours là, qu'elle répond de la dépense et qu'il peut continuer, comme devant, à vivre tranquille...

Puis, samedi dernier, elle revient à Lyon, et jugeant que cette situation ne pourrait durer toujours, elle réfléchit aux moyens de sortir le bonhomme de la gêne. Elle ouvre d'abord une souscription, mais c'est bien limité...

#### Une idée !

Elle prend son chapeau du dimanche, et d'un pas alerte, arrive chez M. Cantonnet.

Le préfet le reçoit d'une façon charmante, le comble de prévenances et lui dit : — Je me charge de votre protégé. Il entrera aux Petites-Sœurs des pauvres... C'est là qu'il sera le mieux... Je vais m'occuper moi-même de son admission.

— Prenez garde, monsieur le préfet, reprend Déjazet, si vous êtes aussi bon pour moi, je vous prie de me faire être horriblement indiscret... J'ai les poches pleines de pétitions, qui toutes réclament un service.

— Et bien !... videz vos poches !

Et Déjazet, profitant de la bonne humeur du préfet, lui communiqua des demandes de secours pour des orphelins et des veuves, qui toutes d'ailleurs furent parfaitement accueillies.

Et Déjazet rentra chez elle enchantée, heureuse de donner des réponses favorables à ses protégés et pouvant dire comme Titus : « Je n'ai pas perdu ma journée ! »

N'est-ce pas que les nombreux admirateurs de Déjazet n'ont pas mal placé leurs sympathies ? (Figaro)

— Encore un suicide, suivi d'assassinat. Avant-hier soir, rue St-Lazare, à Paris, les époux Rohant, concierges, avaient réveillé, leurs invités n'étaient parties que vers quatre heures du matin. Les deux époux se couchèrent. Une demi-heure après, Rohant fut réveillé par une étrange sensation de froid au cou.

Quelqu'un était sur lui qui, armé d'un rasoir, essayait de lui couper la gorge et ce quelqu'un était sa femme.

A force d'efforts, Rohant parvint à se dégager, se jeta en bas du lit et se traîna dans la rue. Il s'affaissa sur le trottoir. Transporté à une pharmacie, on reconnut qu'il avait au cou une plaie de 8 centimètres de profondeur.

L'état du malheureux est très-grave, quant à la femme, elle s'est faite une blessure encore plus grave que celle de son mari. On donne diverses causes à ce drame.

— Une correspondance d'Algérie informe le *XIX<sup>e</sup> Siècle* que M. Conti, du 4<sup>e</sup> zouaves, commandant le cercle de Cherchell, a été victime d'un assassinat dans des circonstances affreuses.

Il était dix heures du soir lorsque le commandant entendit battre la générale. Il s'habilla à la hâte et apprit que le gendarme Noël venait d'allumer un incendie à la caserne pour se venger d'avoir été cassé de son grade de brigadier.

Le commandant se jeta sur le coupable, qui, armé de son fusil, lui porta un coup de baïonnette à travers le corps et l'étendit à ses pieds. Le gendarme blessa également un capitaine, un lieutenant et trois zouaves qui accoururent au secours de leurs officiers. On put enfin se rendre maître de sa personne.

M. Conti n'a pas survécu à l'horrible blessure qu'il avait reçue. Il était cousin-germain de l'ancien sénateur, secrétaire de Napoléon III.

— Un journal de Grenoble affirme que, lors de troubles qui ont eu lieu dans cette ville, à propos du pèlerinage que l'on sait, on avait donné à la police comme consigne, de veiller sur les personnes qui criaient : *Vive Henri V !* Le *Paris-Journal* s'explique, par ce fait, la liberté qui a été laissée par les agents aux insulteurs de femmes et de prêtres.

### Nouvelles du soir.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 27 décembre.

C'est par erreur que l'on a annoncé la mort de M. Barbet de Jouy, conservateur de l'ancien musée des souverains. C'est son frère, M. Just Barbet de Jouy, ancien directeur des usines d'Aubin, qui est mort il y a quelques jours.

On annonce également la mort de M. Mutt, membre du parlement, l'un des partisans les plus zélés du *homme rate*. M. Mutt est mort à Paris, hôtel Richemond.

M. Ozenne est parti pour Vienne, où il va poursuivre les négociations relatives au traité de commerce franco autrichien.

M. Marc-Amédée Gromier, gérant du journal la *Paix sociale*, et qui n'a eu qu'un numéro publié le 3 novembre dernier, a été condamné hier à 500 fr. d'amende pour avoir fait paraître son journal sans avoir versé de cautionnement.

M. Rodre, imprimeur, a été déclaré solidairement responsable de cette amende et des dépens.

L'affaire intentée par M. G. Naquet contre M. Georges Henot, rédacteur du *Pays*, a été remise à quinzaine pour le prononcé du jugement.

La Seine continue à baisser d'une manière très-sensible (près de 3 centimètres par heure.) Elle ne marque plus que 4 m. 36 à l'étiage du pont de l'Alma.

M. Thiers a reçu aujourd'hui, à deux heures, les membres de l'ambassade japonaise. Les ambassadeurs sont arrivés au palais de l'Élysée dans des voitures que le chef de l'État avait mises à leur disposition. Ils étaient revêtus de costumes d'une grande richesse et ressemblant assez à la grande tenue de

nos généraux : pantalon blanc avec large bande en or ; habit bleu foncé à la française et couvert à profusion de magnifiques broderies d'or ; chapeau à claque avec des plumes blanches et absolument semblable à celui des généraux de division français.

En arrivant dans la cour de l'Élysée, les ambassadeurs ont été reçus par la musique du 67<sup>e</sup> de ligne, et une compagnie du même régiment leur a présenté les armes. M. Thiers était entouré du ministre de la guerre et de ses aides-de-camp, du ministre des affaires étrangères et de plusieurs autres personnes du monde officiel.

Les ambassadeurs ont été introduits par M. Feuillet de Conches. Le principal d'entre eux a lu, en langue japonaise, un petit discours qu'il a prononcé en modulant sa voix sur une sorte de rythme cadencé ressemblant à un chant. Cette façon de parler est employée au Japon lorsqu'on veut témoigner un grand respect ; c'est la marque de la plus grande politesse.

L'un des membres de l'ambassade a lu ensuite la traduction de ce discours dans lequel, par l'intermédiaire de leur chef, les ambassadeurs déclaraient qu'ils avaient l'intention de visiter toutes les nations de l'Europe afin de les connaître, de les étudier et d'ouvrir des relations entre elles et leur pays. Ils ajoutaient qu'ils désiraient particulièrement nouer des relations durables avec la France et qu'ils faisaient les vœux les plus sincères pour la prospérité de ce pays.

M. Thiers a répondu en quelques mots qu'il se ferait un devoir de prendre toutes les mesures qui pourraient faciliter la mission des ambassadeurs en France. Il a terminé en exprimant le désir de voir les relations entre la France et le Japon aussi complètes et aussi amicales que possible.

Les ambassadeurs se sont retirés ensuite à l'ambassade au nombre de huit. Durant toute l'interview, ils n'ont pas paru le moins du monde embarrassés ; ils portaient leur costume avec la plus grande aisance. Ce sont tous, du reste, des hommes d'une intelligence tout-à-fait supérieure, d'un caractère très-sérieux, et qui sont les personnages les plus importants de leur pays. Depuis quelques années, le Japon a beaucoup progressé et aujourd'hui, le Mikado veut complètement introduire dans son empire la civilisation européenne et ouvrir des débouchés au commerce de l'Occident. La France, qui jouit d'une grande considération au Japon, si elle aide les efforts de ce pays, peut s'assurer, par ses relations avec lui, un commerce immense et trouver la source d'une grande richesse.

Brest, 26 décembre.

Le paquebot de la compagnie générale transatlantique « Washington », venant de New-York, mouille sur rade à l'instant.

Bruxelles, 26 décembre.

La *Mouise* dit que le ministre de l'intérieur a défendu au corps des officiers de la garde civique d'Anvers de réaliser leur projet de se réunir à Anvers. Les officiers ont décidé que la réunion n'aurait pas lieu.

Une protestation et des adresses au roi se préparent.

Bruxelles, 26 décembre, soir.

Un train de marchandises venant d'Anvers a heurté un train de voyageurs qui quittait la gare de Bruxelles. Il en est résulté un déraillement. On assure qu'il y a eu plusieurs blessés.

New-York, 25 décembre.

Le roi des îles Sandwich est mort. Son successeur n'est pas encore désigné.

New-York, 26 décembre, soir.

Une grande quantité de neige, qui est tombée dernièrement, empêche, pour le moment, le trafic et la navigation à New-York. Le gouvernement Warrmouth, annonce qu'il se soumettra à la décision des tribunaux auxquels il a déféré la résolution du président Grant, qui maintient le nègre Pinchbeck comme gouverneur de la Louisiane.

Hongkong, 26 décembre.

Le Mikado célébrera solennellement l'inauguration des communications télégraphiques entre l'Europe et le Japon. A cette occasion, il enverra des dépêches à toutes les cours européennes.

On lit dans le *Journal officiel* :

« Le Président de la République, dont la résidence officielle est à Versailles, y reçoit les corps de l'État résidant à Paris ; et en considération de la distance, il limitera ses réceptions aux principaux membres de ces corps et aux chefs de service des divers administrations publiques. « Les fonctionnaires civils seront en frac. »

### COMMERCE

#### Dépêches télégraphiques.

Havre, 27 décembre. (Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 1,000 b., bonne demande, pour disponible, livrable tendu.

Liverpool, 27 décembre. (Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 10,000 b. marché actif.

New-York, 27 décembre.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) 127/25. Recettes 85,000 b.

#### Avis divers.

ANVERS, 26 décembre — Laines. — Marché ferme. On a vendu aujourd'hui 97 balles laine en suint du Cap de Bonne-Espérance.

HAVRE, — Jeudi 26 décembre 1872. — La demande, bien que très-régulière encore pendant les deux premiers jours de cette semaine, est beaucoup plus modérée aujourd'hui, ce qui n'a rien de surprenant dans la période des fêtes où nous entrons. Les ventes du jour vont à 1,134 b., bonne partie en Oomra de mardi soir. Nous ne voyons pas de changement dans les prix.

Il ne s'est rien fait à livrer par navires ; à terme on a fait en Louisiane du décembre à 119 fr., et en Oomra janvier à mars à 84 fr.

A cause des fêtes de Noël, nous sommes privés, comme on sait, des dépêches des États-Unis et de Liverpool.

#### Nous cotons :

Très ord. Louisiane	124
Low Midd. L <sup>e</sup> en mer (suiv. dist.)	123/125
ditto en charge	124
Ordinaire Fernambourg	117
Bon ordinaire Oomra	87
New Oomra, en charge et en mer.	N
Bon ord. Tinnivelly	87
Ordinaire Cocanadah	77
Bon ordinaire Bengale	62

BOMBAY, 23 décembre. — Cotons : Fermes. On cote c. et fr. par vapeur à Liverpool : good fair nouv. Oomra, embarq. janv.-fév. 7 7/8d.; fully good fair dito, embarq. janv.-fév. 8d.; good fair ancien Sawginned, embarq. janv.-fév. 7 5/8d. — Exportation déclarée à la douane 14,600 ball. Exportation réelle 13,300 b. Achats par les maisons Européennes 8,200 b. Arrivages de l'intérieur 18,600 b. Départs pour l'Angleterre via Overland 8,000 b. dito pour le Continent 6,200 b.

CALCUTTA, 23 décembre. — Cotons : Fair Bengale embarq. déc.-janv. 5 3/8d.; coût fret et assurance par vapeur.

RANGOON, 24 décembre. — Cotons : Rangoon se cote à 11/16d. fr. à b.

Mulhouse, 24 décembre.

#### PRIX-COURANT

des cotons fabriqués sur la place de Mulhouse du 24 décembre 1872

CALCOT ÉCRU.	
3/4 90 c. 60 p. 16 filstame de 0.331/2	0.34 1/2
» 90 » » 18 id.	0.35 1/2
» 90 » » 20 id.	0.37 1/2
» 90 » » 21 id.	0.39 1/2
» 90 » » 22 id.	0.42 0.44
COTON FILE.	
Chaîne 27/29 en bob., qual. mêlée	3.45 à 3.55
Trame 36/38 en cannettes, id.	3.55 3.65
Chaîne 27/29 en bobines, 1 <sup>re</sup> qualité Amérique pur	3.60 3.70
Trame 36/38 en cannettes, id.	3.70 3.85
Chaîne 30/32 id.	3.80 3.95
Trame 38/40 id.	3.80 3.90
id. 40/42 id.	4.00 4.15

La demande pour filés et tissus a été calme en Bourse.

#### PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE RÉGLE AUX BOULANGERS MONNAIE DÉCHALE C. DM.

PAIN DE MÉNAGE. Composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou macaou. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à..... 33. »

PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé par kilogramme, à..... 37. »

PAIN BLANC. Composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à..... 41. »

PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS. Composé de fleur de première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à..... 6.25

Les deux pains, à..... 12.50  
Les quatre pains, à..... 25. »  
Les huit pains, à..... 50. »

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 23 Décembre 1872.

Le maire de Roubaix, J. DEREGNAUCOURT. Publié le 18 Décembre 1872.

EAU MINÉRALE NATURELLE SULFUREUSE GODRONNEUSE ET IODURÉE DE ST-BOËS (BASSES PYRÉNÉES).

Cette eau unique par sa composition chimique est employée comme le plus puissant remède contre les affections si nombreuses de la poitrine, bronchites, catarrhes, asthmes, angine granuleuse, phthisie pulmonaire et laryngite, et contre les maladies des organes génitaux-urinaires, etc. Dépôt à Roubaix, chez M. Pauwels, pharmacien.